



Révision du SCoT des Mauges

Atelier EAU

Compte-rendu de l'atelier complété/reformulé par le Grand Cycle de l'Eau

10 novembre 2023





Déroulé de l'atelier

1. Introduction et explication sur ce qu'est un SCoT
2. Présentation des principaux éléments du diagnostic transversal
3. Travail collaboratif sur les enjeux de l'eau
4. Restitution des travaux en tables-rondes et échanges en plénière

9h15

9h25

10h00

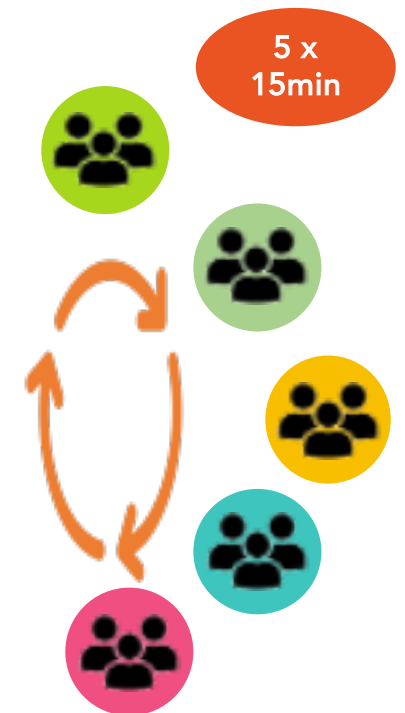
11h15

12h00

Temps de convivialité

• Propos introductifs

- La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), engagée sur le territoire des Mauges, doit répondre à un cadre législatif marqué par la sobriété à l'égard de la consommation d'espace et par d'autres dimensions inscrites dans la stratégie nationale bas-carbone. Le SCoT de 2013 a été l'un des premiers au niveau régional à mettre en œuvre une trame verte et bleue suite aux lois Grenelle de l'environnement.
- La volonté de Mauges Communauté pour cet atelier EAU a été de pouvoir impliquer un maximum d'acteurs en charge des politiques de l'eau ou de partenaires sur des sujets connexes (aménagement, environnement, agriculture...) au côté des élus.
- Les échanges se sont organisés autour de 5 thématiques, chaque participant a pu les aborder à tour de rôle :
 1. La trame bleue des Mauges connectée à plusieurs dimensions du projet territorial : écologie, paysage, patrimoine, tourisme, économie, agriculture...
 2. Les effets du changement sur la ressource en eau et les impacts sur les usages économiques, alimentaires, de loisirs, des milieux, et de sécurité
 3. Une approche du rôle des sols pour la gestion de la ressource en eau (stockage carbone dans les zones humides, désimperméabilisation des sols, gestion intégrée des eaux de pluie...)
 4. La reconquête de la qualité des masses d'eau
 5. Les systèmes innovants et vertueux pour la gestion de la ressource en eau



La trame bleue des Mauges connectée à plusieurs dimensions du projet territorial : écologie, paysage, patrimoine, tourisme, économie, agriculture...

Rapporteurs du groupe :
- R. CESBRON, VP Habitat
- B. HOCHART, DST
Beaupréau-en-Mauges

• La trame bleue, une composante essentielle du projet territoriale

- La notion de **trame environnementale** plutôt que de trame Verte/Bleue a été abordée avec une nécessité de mettre en cohérence toutes les trames (vertes, bleues, noires, brunes)
- Il faut travailler également sur la notion d'écosystème en intégrant toutes les politiques publiques à la réflexion
- La TVB est un atout pour le territoire ; là encore, avec des notions de socio économie et de services rendus par les écosystèmes (cadre de vie, éco tourisme/intérêt patrimonial, intérêt agricole, autonomie alimentaire, éco mobilité)
- Un des leviers est également la sensibilisation et l'éducation notamment des jeunes publics
- Une connexion intéressante entre économie et tourisme, pour une approche d'un territoire « parc grandeur nature », soit un maillage écotouristique à valoriser pour des écomobilités dans l'espace rural en lien avec les agriculteurs (gestion des conventions pour passer sur des terrains privés)
- Une armature des cours d'eau qui quadrillent le territoire Nord-Sud / Ouest-Est
- Une capacité de coopération avec les territoires voisins par la Loire, la Sèvre jusqu'à la Vendée, la Moine vers Cholet & le Vignoble...
- Un projet de GR de Pays de la vallée de l'Evre à connecter au GR de Pays de la Sèvre, au Choletais et au Layon pour boucler avec la Loire (articulation entre des pratiques cyclistes sur la Loire à Vélo et une dominante de marche le long des cours des Mauges)
- Une nécessité de développer la TVB en plantant que ce soit en urbain ou en zone non urbaine et en favorisant la diversité des plantations haies, d'arbres sur tous les espaces

• Un cycle de l'eau à ralentir au bénéfice des gestions quantitatives et qualitatives

- La TVB doit permettre d'améliorer le cycle dynamique de l'eau et donc les sujets qualitatifs et quantitatifs
- Un travail sur les chaussées avec la question du rôle de chaque digue et seuil, ainsi que des boisements entre ceux linéaires, surfaciques ou dédiés à l'agroforesterie
- Le traitement des réseaux unitaires d'assainissement pour des réseaux séparés entre eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP), voire vers l'arrêt des aménagement de réseaux dédiés aux EP ?
- Le lien à l'élevage et à la trame verte du bocage, par l'apport de la biodiversité des prairies, le renouvellement des exploitations, le pâturage et les pratiques agricoles associées pour l'autonomie alimentaire... le tout dans une situation d'urgence face au risque d'une forte diminution des pratiques d'élevage de plein champ et l'affirmation de d'autres pratiques agricoles. Une valorisation des services rendus par l'agriculture à la trame verte et bleue à mettre en avant.

La trame bleue des Mauges connectée à plusieurs dimensions du projet territorial : écologie, paysage, patrimoine, tourisme, économie, agriculture...

Rapporteurs du groupe :
- R. CESBRON, VP Habitat
- B. HOCHART, DST
Beaupréau-en-Mauges

- **La gouvernance de la trame bleue**

- Mauges Communauté doit être innovante dans ses projets
- Une propriété des cours d'eau en majorité d'ordre privé, qui peut financer les interventions sur des linéaires de cours d'eau ?
- Le rôle de Mauges Communauté en tant qu'intervenant dans plusieurs SAGE présents sur son territoire
- Une trame sociétale à considérer qui passe par la réappropriation des cours d'eau. Une animation à mettre en place pour faciliter l'acceptabilité des interventions au profit du bien vivre du vivant, avec par exemple les zones humides à concevoir comme des atouts pour le territoire et non des contraintes sur les temps de l'aménagement.

En synthèse : Les TVB sont des éléments structurants de l'écosystème et permet de rendre un nombre important de services en soutenant le patrimoine, l'agriculture, le tourisme, les mobilités, etc.

Un de ces services est le soutien global au cycle de l'eau mais également à la biodiversité.

Les effets du changement sur la ressource en eau et les impacts sur les usages économiques, alimentaires, de loisirs, des milieux, et de sécurité

Rapporteurs du groupe :
- C.DOUGE, VP Grand Cycle de l'Eau
- G. MORICE, Mauges Co. - GEMAPI

- **Un projet de résilience sur la ressource en eau dans le SCOT**

- Avoir un SCOT plus prescriptif que le précédent
- Articuler le SCOT et son volet eau avec les EPCI voisins
- Intégrer les scénarii liés au changement climatique, en tenant compte des étiages estivaux et des surplus d'eau l'hiver
- L'anticipation des évènements extrêmes avec des scénarii de crise implique de travailler sur la priorisation des usages et sur des solutions de repli (stockage, ...),
- Les effets du changement climatique sur la ressource en eau ont principalement été abordés par l'axe des besoins eau potable ; à noter la forte dépendance du territoire à la Loire (avec d'autres usages en amont sur le bassin Loire Bretagne)

- **Une priorisation des usages de l'eau**

- La sobriété de tous les usages est un élément de passage obligatoire
- La priorisation des usages dans des situations de crise est essentielle
- Une hiérarchie avancée des besoins en eau du plus au moins prioritaire : milieux naturels > adduction d'eau potable > agriculture > autres productions > loisirs
- Une pédagogie nécessaire sur une consommation d'eau plus sobre, qui aurait à bénéficier comme pour l'énergie d'une inflation du coût de l'eau pour s'engager dans une consommation moindre
- Si de nouvelles activités arrivent sur le territoire, avoir une exigence en termes d'économie de la consommation d'eau
- Une possibilité : différencier la tarification de l'eau entre l'hiver et l'été
- Un rappel : 90% de l'eau consommée sur le territoire vient de la Loire

Les effets du changement sur la ressource en eau et les impacts sur les usages économiques, alimentaires, de loisirs, des milieux, et de sécurité

Rapporteurs du groupe :
- C.DOUGE, VP Grand Cycle de l'Eau
- G. MORICE, Mauges Co. - GEMAPI

- **La piste du stockage de l'eau**

- Le stockage peut être une solution mais ne doit pas créer de nouveaux besoins
- Le stockage ne doit pas être un prétexte à la surconsommation de l'eau, et ce stockage se doit d'être mis en œuvre collectivement pour éviter une appropriation par un usage au dépend des autres besoins
- Une solution en milieu urbain et en milieu rural avec l'infiltration de l'eau à la parcelle (selon des méthodes distinctes)
- Une possibilité de stocker l'eau dans les anciens sites de carrières, notamment en cas de pénurie de la Loire
- Une nécessité de définir les besoins futurs de l'eau, en particulier à l'appui des études Hydrologie Milieux Usages et Climat (HMUC) en cours de réalisation sur les bassins versants des Mauges

Une approche du rôle des sols pour la gestion de la ressource en eau (stockage carbone dans les zones humides, désimperméabilisation des sols, gestion intégrée des eaux de pluie...)

Rapporteurs du groupe :
- C.MARTIN, VP SCOT
- P.FOUIN, Mauges Co -
Habitat

• Une approche des sols vivants

- Le sol est une richesse et doit être préservé en zone rurale et urbaine : il stocke (rôle d'éponge), il épure, il doit être vivant (la question de modes cultureux protecteurs de la vie du sol a été abordée) Il faut préserver et protéger les zones humides, les haies... c'est l'enjeu majeur
- Sujet de l'Imperméabilisation en zone urbaine :
 - Là où on désimperméabilise, il faut planter et expérimenter et donc plutôt parler de renaturation en ville
 - Le sujet de l'imperméabilisation a également été abordé au regard du contrôle des ADS sur les coefficients à respecter
- En zone urbaine, il faut construire dense, oui, mais garder des espaces boisés et enherbés pour conserver une continuité (lien GIEP et TVB)
- Les leviers identifiés pour des sols vivants dans l'espace urbain :
 - Il faut faciliter l'infiltration en milieu urbain
 - La renaturation ou la désimperméabilisation
 - L'adaptation des plantations, le choix des essences végétales plantées
 - Le décompactage des sols et le type de matériaux des parkings
- Les leviers identifiés pour des sols vivants dans l'espace rural :
 - Il faut faciliter l'infiltration en milieu rural
 - L'élevage de plein champ associé aux prairies et au bocage
 - La valeur agronomique des sols, dont l'apport des effluents d'élevage
 - Les pratiques culturales vertueuses pour maintenir la richesse des sols et limiter le compactage par les engins

Il ne faut pas cloisonner les espaces et notamment des sols pour garder le volet de continuité (trame brune)

Une approche du rôle des sols pour la gestion de la ressource en eau (stockage carbone dans les zones humides, désimperméabilisation des sols, gestion intégrée des eaux de pluie...)

Rapporteurs du groupe :
- C.MARTIN, VP SCOT
- P.FOUIN, Mauges Co -
Habitat

- **Le stockage de l'eau dans les sols**

- Un bénéfice pour les productions agricoles en période d'été ainsi que pour les milieux aquatiques
- Un apport des zones humides au territoire à davantage affirmer
- Un rôle dans le maintien du couvert végétal, mais un risque d'incendie si l'élevage diminue et l'enfrichement se développe

- **Les acteurs impliqués en faveur d'une reconnaissance du rôle des sols**

- L'innovation et la recherche pour bénéficier d'un regard extérieur
- La pédagogie pour impliquer un maximum d'acteurs locaux
- Une approche collective vers un même objectif pour gagner en efficacité sur ce sujet

• Un constat partagé sur la qualité des masses d'eau

- Aucune masse d'eau en bon état sur le territoire... mais, suite à une mobilisation collective dans quelques bassins versants (notamment sur le Chemillois), des améliorations de certains indicateurs non valorisées par les règles d'observation en place
- Les sources de dégradation : Enjeux agricoles + état des systèmes eaux usées + hydromorphologie des cours d'eau
- De nouveaux polluants (microplastiques, origine médicale) non pris en compte par les installations d'assainissement existantes
- Un effort à concentrer sur les réseaux d'eaux usées, et une limitation des eaux pluviales à récupérer dans les réseaux
- La Sobriété de tous les usages a été abordée : domestique, agricole,...

• Un rôle clé des têtes de bassins versants pour la reconquête de la qualité de l'eau

- Il a été rappelé la nécessité de travailler à la source (tête de bassins versants) mais aucun ciblage précis sur une tête de bassins versants précis n'a été identifié, une action partout dans les Mauges est à coordonner par les syndicats de bassins versants
- Des bénéfices obtenus suite aux efforts pour limiter les impacts de certains intrants, notamment d'origine agricole, non visibles dans les cartes des indicateurs de la qualité de l'eau qui annihilent les intentions, voire renforcent le caractère anxigène de la situation
- D'un point de vue Agricole, le maintien du bocage et la réduction des intrants (amélioration des pratiques) ont été soulevés tout comme la gestion de l'eau là où elle tombe + l'épuration des sorties de drainage
- Une réduction nécessaire de l'imperméabilisation par l'agriculture, l'habitat ou l'activité économique, au profit de plus d'infiltration des eaux de pluie et de ruissellement dans le sol
- Des craintes ont été indiquées sur l'infiltration : quand cela ne s'infiltré pas, risque d'avoir plus d'érosion
- Sur l'aspect morphologie des cours d'eau, travailler sur les solutions fondées sur la nature, soutenir l'étiage par les zones humides, reméandrer, infiltrer, ralentir, entretenir les bords de cours d'eau ; cela en traitant principalement les têtes de bassin
- Des zones humides à mieux considérer, au-delà de la séquence Eviter – Réduire – Compenser, en leur donnant plus d'intérêt
- Un rôle déterminant des haies du bocage, en particulier dans les pentes, ainsi que des bandes de non traitement le long des rivières
- Il faut se rapprocher du cycle naturel de l'eau
- Une mise en place du stockage de l'eau, notamment dans le sol par un rabattement vers les zones enherbées, et en vue du soutien à l'étiage

- **Une valorisation des services rendus**

- Expliquer les efforts effectués pour permettre les différents usages d'une eau de qualité
- Mettre en avant l'équilibre économique obtenu par des actions favorables à la préservation de la ressource en eau notamment les services rendus par les agriculteurs par l'élevage mais également par les milieux (le type de population agricole va évoluer au regard des mutations pressenties ce qui est un véritable enjeu)

En synthèse sur l'état des masses d'eau les deux idées principales :

- Agir en priorité sur la qualité de l'eau avec comme facteurs impactant identifiés : les pratiques agricoles avec des leviers identifiés pour l'amélioration et l'assainissement
- Agir sur la restauration hydrologique et biologique des cours d'eau :
 - ✓ Ralentir le cycle de l'eau = impact bénéfique pour la ressource
 - ✓ Renaturer les cours d'eau pour reconquérir les écosystèmes aquatiques et favoriser les services rendus

- **Un consensus dans le rapport au changement climatique**
 - Une évolution dans la répartition des périodes de pluie qui implique un besoin de stockage en hiver et une gestion des apports différés lors des séquences d'étiage (exemple de la réutilisation des eaux d'assainissement)
 - Un besoin de généraliser les connaissances sur les consommations de la ressource en eau, car si les privés ont l'information du nombre de m³ consommés à chaque période de facturation, la consolidation de cette information sur les consommations des collectivités est peu connue
- **Une mise en cohérence nécessaire sur les règles de gestion de la ressource en eau**
 - Avant de parler d'innovation, nécessité de travailler sur la sobriété avec également la notion d'économie circulaire de l'eau et de préparer les usages à la résilience
 - Une efficacité à avoir dans la gestion de la ressource en eau, surtout en période d'étiage, qui pourrait gagner en s'inspirant des modes de gestion des pays plus secs et plus arides
 - Il faut envisager des choix urbanistiques et administratifs vertueux (selon la capacité des ressources en eau et la priorisation des usages)
 - Un poids de l'administration croissant avec parfois des règles contradictoires (GIEP vs. Réutilisation des eaux usées, deux principes vertueux pour deux objectifs divergents quand à la prise en compte des masses d'eau : GIEP en aval et Réutilisation en amont)
 - Trouver des leviers gagnant/gagnant (s'ils existent !): inciter, ne pas rogner ni renier la croissance
 - Pour les stockages de l'eau, plusieurs types sont possibles – aériens mais aussi dans le sol, pour assurer les besoins actuels (dont la défense incendie)
 - Pour les systèmes agricoles, l'Irrigation pour amener l'eau quand il y en a besoin et enherber dès que c'est possible
 - Pour l'industrie : il faut aller vers le recyclage (boucles fermées) en travaillant également sur les blocage administratifs

Les systèmes innovants et vertueux pour la gestion de la ressource en eau

Rapporteurs du groupe :
- P.NERRIERE, Sèvremoine,
adj. Pôle service technique
- A.ROUILLE, DGA
Montrevault-sur-Evre

- Le rôle politique de Mauges Communauté à affirmer :
 - Plus de rigueur dans la coordination des PLU pour une même définition des sujets liés à l'eau (zone humide, GIEP...)
 - Une nouvelle fiscalité à concevoir
 - Une orientation forte avec le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à considérer à la fois au regard des impacts sur les zones vertes à préserver en zone urbaine, et au regard d'une approche de l'eau comprise dans l'économie circulaire
 - Un soutien à la construction et à la réhabilitation de l'habitat à conditionner à une séparation des réseaux d'eau usée/ pluviale
 - Une impulsion sur les espaces publics vertueux (espaces verts,...) – notion d'exemplarité dans les aménagements
 - Un horizon de développement dans le SCOT à ne pas renier au travers de la sobriété, mais à rendre plus vertueux
 - Un filtre de l'eau dans le SCOT à croiser avec le foncier, le carbone, les besoins alimentaires...

- **Les questions clés qui ressortent pour la suite de la démarche de SCoT**
 - **Quelle taille critique de développement souhaitée** par le territoire en lien avec les disponibilités de l'eau à moyen-long terme dégagées dans les études HMUC (perspectives démographique et économique) ?
Une correspondance de ces études HMUC avec le SCOT à organiser en 2024
 - Est-ce que **la hiérarchisation des usages de l'eau** est partagée ? *En commençant par le plus important :*
 - ✓ Le grand cycle de l'eau pour les milieux naturels
 - ✓ L'adduction d'eau potable (santé, alimentation...)
 - ✓ L'agriculture
 - ✓ Les autres productions, dont l'industrie
 - ✓ Les activités de loisirs
 - Quelles orientations d'aménagement envisager pour un SCOT plus prescriptif sur son volet eau ?
 - Vers un réseau séparatif systématique, voire vers un arrêt de mise en place du réseau eau pluviale pour obliger à la **Gestion Intégrée de l'Eau (pluviale) à la Parcelle (GIEP)** ?
 - Vers la définition des **possibilités de stockage saisonnier** de l'eau ?
 - Vers une mise en place de la **réutilisation systématique de l'eau** traitée ?
 - Vers une **affirmation du rôle bénéfique des zones humides**, couplée à un évitement systématique de l'extension de l'urbanisation sur ces secteurs pour contenir la consommation foncière à d'autres endroits ?
 - Vers des mesures plus strictes sur la gestion du **maillage bocager** ?
 - Quel poids donne-t-on à **la trame verte et bleue (TVB) dans l'organisation territoriale** ?
 - La TVB, comme pilier à ajouter à la trame économique et sociale ?
 - Comment intégrer les enjeux relatifs à **la qualité et au développement des sols vivants** ?
 - Quels **secteurs de renaturation privilégier** pour accompagner la reconquête de la qualité de l'eau à partir d'un ciblage des têtes de bassins versants ?
 - Comment intégrer un **volet pédagogique** dans les politiques publiques de l'eau menée par Mauges Communauté dans l'objectif de favoriser **la compréhension et l'acceptabilité** des choix par la population locale ?

- **Les questions clés qui ressortent pour la suite de la démarche de SCoT**

- **Quelle taille critique de développement souhaitée** par le territoire en lien avec les disponibilités de l'eau à moyen-long terme dégagées dans les études HMUC (perspectives démographique et économique) ?
Une correspondance de ces études HMUC avec le SCOT à organiser en 2024
- **Est-ce que la hiérarchisation des usages de l'eau est partagée ? En commençant par le plus important :**
 - ✓ Le grand cycle de l'eau pour les milieux naturels
 - ✓ L'adduction d'eau potable (santé, alimentation...)
 - ✓ L'agriculture
 - ✓ Les autres productions, dont l'industrie
 - ✓ Les activités de loisirs
- **Quelles orientations d'aménagement envisager pour un SCOT plus prescriptif sur son volet eau ?**
 - Vers un réseau séparatif systématique, voire vers un arrêt de mise en place du réseau eau pluviale pour obliger à la **Gestion Intégrée de l'Eau (pluviale) à la Parcelle (GIEP)** ?
 - Vers la définition des **possibilités de stockage saisonnier** de l'eau ?
 - Vers une mise en place de la **réutilisation systématique de l'eau** traitée ?
 - Vers une **affirmation du rôle bénéfique des zones humides**, couplée à un évitement systématique de l'extension de l'urbanisation sur ces secteurs pour contenir la consommation foncière à d'autres endroits ?
 - Vers des mesures plus strictes sur la gestion du **maillage bocager** ?
- **Quel poids donne-t-on à la trame verte et bleue (TVB) dans l'organisation territoriale ?**
 - La TVB, comme pilier à ajouter à la trame économique et sociale ?
 - Comment intégrer les enjeux relatifs à la **qualité et au développement des sols vivants** ?
 - Quels **secteurs de renaturation privilégier** pour accompagner la reconquête de la qualité de l'eau à partir d'un ciblage des têtes de bassins versants ?
- **Comment intégrer un volet pédagogique** dans les politiques publiques de l'eau menée par Mauges Communauté dans l'objectif de favoriser la **compréhension et l'acceptabilité** des choix par la population locale ?

○ En synthèse

- La **sobriété** est un axe de passage obligatoire, sur tous les usages, avec une impulsion des collectivités – il ne faut pas au travers de solutions techniques créer de nouveaux besoins
- Afin de se préparer à des événements extrêmes et de crise (résilience et anticipation), il faut travailler sur :
 - La **Trame environnementale** et sa continuité ainsi que sur le cycle dynamique pour infiltrer, ralentir, stocker (aérien mais aussi dans le sol dont les bénéfiques rendus sont importants) pour prévenir d'épisode de surabondance ou de déficit
 - La **priorisation des usages** en cas de déficit
- Travailler à l'échelle **d'écosystèmes vertueux**, décloisonnés (en terme de politiques publiques), connectés (trame) et évaluer les **services rendus** par ces écosystèmes qui impactent toutes les politiques publiques, pour appuyer la nécessité de maintenir des milieux en bonne santé
- Les **collectivités doivent donner la dynamique** : sobriété, projets innovants (densification, aménager autrement et tenir compte des capacités des ressources dans les projets), contrôles sur l'application des politiques publiques (ADS, maintien des haies, ...), sensibilisation des publics
- Cela appelle également, en terme de qualité des milieux, à des **évolutions dans les pratiques ou process des secteurs économiques** : industrie (boucle fermée), agriculture (maintien de l'élevage, modifications de pratiques, intrants)